



## **“La voix des PME en Europe”**

### **Communiqué de Presse**

FOR IMMEDIATE RELEASE

## **Les PME jugent non-satisfaisante la révision de la directive sur le temps de travail de la Commission**

**Bruxelles, le 22 septembre 2004** Les micro, petites et moyennes entreprises européennes ont déclaré que la nouvelle proposition concernant la Directive Temps de Travail adoptée aujourd’hui par la Commission Européenne est insatisfaisante à leurs yeux.

“Le temps de travail est l’une des rares variables d’ajustement qui permettent aux PME d’améliorer leur productivité et de s’adapter rapidement aux nouvelles menaces et opportunités. En plaçant cet aménagement dans un cadre plus rigide, la Commission a manqué l’occasion de démontrer aux entreprises européennes qu’elle soutient leur besoin de plus de flexibilité” a commenté **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l’ UEAPME, l’association européenne des employeurs PME .

La proposition stipule que l’ opt out doit être autorisé par le biais d’un accord collectif ou accord avec les partenaires sociaux au niveau requis avant le consentement individuel. Ce durcissement risque de créer deux catégories de PME en matière d’accès à l’opt-out. En effet, ceci voudrait dire que les PME couvertes par une convention collective pourraient ne pas avoir la possibilité de déroger. Pour l’UEAPME la dérogation devrait être possible aussi bien par consentement individuel que par convention collective. Une telle situation reflèterait davantage la diversité des relations industrielles en Europe.

L’UEAPME regrette que la décision d’allonger de la période de référence de 4 à 12 mois n’ait pas été reprise comme règle générale dans la directive. Une période de référence de 12 mois aurait répondu à la pratique actuelle de la majorité des petites entreprises concernant l’annualisation du temps de travail.

Enfin, l’UEAPME estime que le concept de « période inactive de temps de garde » se révèle beaucoup trop complexe et irréalisable en pratique pour les PME

\*\*\*\*\* End \*\*\*\*\*

**Remarque pour les éditeurs:** Pour plus d’information, veuillez contacter Liliane Volozinskis au tel +32 2 230 7599.

Raphael Anspach, Press officer  
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861  
Email: [pressoffice@ueapme.com](mailto:pressoffice@ueapme.com)  
Web: [www.ueapme.com/pressroom](http://www.ueapme.com/pressroom)